

Courrier des lecteurs

A propos de l'article intitulé :
« La marque, ou le tigre en papier »,
paru dans le numéro de juin 1975, p. 16.

L'exposé de Maître Stenger nous semble mériter d'être complété car le commerce des médicaments, en France au moins, met en jeu d'autres mécanismes que ceux qui intéressent le produit industriel en général.

Dans la majorité des cas, comme aussi pour l'essentiel de la valeur du marché, le médicament est prescrit par un médecin à un malade pris en charge par l'un des régimes d'assurance-maladie. La délivrance du médicament est effectuée par le pharmacien sous sa responsabilité. A tous les niveaux, l'ensemble des actions concernant le médicament est régi par des codes : Code de la Santé Publique, Code de la Sécurité Sociale, Codes de déontologie des praticiens intéressés.

Mais s'ajoute encore à ces aspects réglementaires particuliers un point de vue

peut-être difficile à traiter dans les formes juridiques mais pourtant essentiel : le médicament, en effet, ne prend son sens que pour soigner un malade. Le cas des pseudo-consommateurs cherchant à tirer bénéfice des institutions sociales de leur pays n'est pas intéressant, mais celui du vrai malade constitue toujours un drame, petit ou grand, que les praticiens consultés doivent dénouer ; et leur but est de redonner la santé à une personne et non pas de vendre des médicaments. Le succès du traitement réside, dans des proportions parfois très importantes, dans la confiance établie entre le malade et le médecin, le pharmacien... Alors la notion d'efficacité du médicament n'a plus de sens strictement objectif ni d'intérêt s'il est isolé du contexte et il ne paraît pas possible d'affirmer que l'activité de tel produit est toujours bonne, ou toujours médiocre ou nulle. De plus, une telle affirmation peut ruiner dès le départ la confiance nécessaire et saper la volonté de guérir du patient.

J. A. Martin, pharmacien,
52, rue de la République, 54220 Malzeville.

CHIMIE ORGANIQUE, A. KIRRMANN, J. CANTACUZÈNE et P. DUHAMEL

T. 1 Chimie organique générale ; T. 2 Fonctions simples ; T. 3 Fonctions complexes (*Collection U*)

EXERCICES COMMENTÉS DE CHIMIE ORGANIQUE, sous la direction de P. FOURNARI (*Collection U*)

CHIMIE ORGANIQUE, A. GUILLEMONAT et J.-C. TRAYNARD (2 tomes, *Collection I.U.T.*)

LA CHIMIE ORGANIQUE au 1^{er} cycle 2^e année, au P.C.E.M. et en pharmacie, sous la direction d'H.-P. GERVAIS et A. LATTES (2 tomes, *Collection « Du cours aux applications »*)

PRINCIPES DE STÉRÉOCHIMIE ORGANIQUE, J.-L. PIERRE (*Collection « Intersciences »*)

Demandez le catalogue universitaire « Sciences »

armand colin